



**REUNION « TRANSPORTS »
ORGANISEE PAR L'AMUTC LE 1^{er} MARS 2011
CONTRIBUTION DE CATHERINE PILON, CANDIDATE AU CONSEIL GENERAL**

Pour les élu(e)s écologistes, la qualité de la desserte en transport en commun est une clé fondamentale pour lutter contre l'étalement urbain et l'exclusion sociale.

Les compétences du conseil général en matière de transports sont limitées, par rapport au conseil régional. Cependant, un certain nombre de décisions et de financements dépendent du CG, et certains très gros dossiers sont portés directement par lui, comme pour le T1, où il est maître d'ouvrage avec la RATP.

Tout en sachant qu'il n'est pas question pour moi de défendre Montreuil contre les intérêts du reste du département ou de la région, il me semble qu'en tant qu'élue de Montreuil, il me revient de peser pour que l'intérêt des Montreuillois ne soit pas oublié.

Si le canton ouest est relativement bien desservi avec le métro pour sortir de Montreuil, ce n'est pas le cas des deux autres tiers de la commune, qui sont parmi les zones les moins bien desservies de toute la petite couronne. Cela pénalise en premier les habitants du haut Montreuil, mais également ceux du bas, lorsqu'ils veulent se rendre au Parc Montreuil ou au Théâtre des Roches, et demain au parc aquatique.

En ce qui concerne les liaisons en TC de capacité, je m'engage à soutenir fortement le **tram T1** ainsi que le **métro ligne 11**. Il faut savoir qu'aujourd'hui encore ces deux équipements majeurs pour la ville de Montreuil n'ont pas encore un financement monté. Il n'est pas question qu'au nom de restrictions budgétaires, le département de Seine Saint Denis se désengage financièrement de ces deux lignes.

Je m'engage également à peser de toutes mes forces pour que le département s'engage politiquement et financièrement pour le prolongement de la **ligne 9**, dont, grâce à la pression constante de la ville de Montreuil et de l'AMUTC, les études sont désormais inscrites dans l'accord état-région de janvier 2011.

A la différence du conseiller général sortant, jamais je n'aurais voté pour un tracé Arc Express ignorant totalement Montreuil et Val de Fontenay. Ce projet, aberrant de l'avis même du syndicat des transports parisiens, est sorti sans aucune concertation d'une réunion entre quelques élus du département, et il a voté par le CG en novembre 2011 sans aucun débat, ni consultation des élus locaux et des populations. Si j'avais été élue à l'époque, jamais je n'aurais laissé passer un tel projet, qui, s'il était validé, risquerait de plomber pour longtemps l'espoir d'une liaison ferrée périphérique en proche banlieue est.

Sous réserve d'une étude plus fine du projet de liaison ferrée aérienne entre le métro Gallieni et la Noue le long des emprises de l'autoroute A3, il me semble que le conseil général doit être partenaire de ce projet qui améliorera sensiblement la desserte d'un quartier aujourd'hui mal desservi.

En attendant le métro, **l'amélioration des lignes de bus est aussi un point déterminant pour nos concitoyens des quartiers nord et est.** C'est notamment au département de mettre en place des « **comités d'axe** » pour le passage en mobilien des lignes de bus choisies pour leur intérêt majeur. Quatre lignes étaient concernées à Montreuil et les lignes 318, 121 et 115, sont désormais en mobilien avec un succès certain puisque ces lignes ont vu leur fréquence portée à 5 à 7 minutes en heure de pointe, leur amplitude de fonctionnement élargie le soir et en week end, et, par là-même, leur attractivité améliorée.

Cependant, depuis maintenant plusieurs années, le Conseil général refuse de mettre en place le comité d'axe de la **ligne 301**, une ligne majeure qui dessert l'hôpital intercommunal et les Ruffins en passant par le boulevard de la Boissière. Le résultat, c'est que cette ligne a aujourd'hui des fréquences de 20 minutes en heure de pointe! Merci pour les centaines de personnes qui travaillent à l'hôpital ou le fréquentent. Je m'engage, si je suis élue, à demander la relance de ce comité d'axe, qui est de la compétence exclusive du Conseil général.

Le besoin d'une **navette** permettant une liaison plus fine entre les quartiers a été fréquemment évoqué. Les premières études faites par Montreuil au début de notre mandature doivent être revues aujourd'hui à l'échelle de l'intercommunalité Est Ensemble. Le département, sans être à l'initiative de cette navette, pourrait cependant y participer financièrement, car c'est un mode de transport particulièrement adapté aux personnes âgées ou à mobilité restreinte.

Enfin est-il normal que les collégiens de Seine-Saint-Denis, suite à la diminution de la prise en charge de la **carte Imagin'R**, paient plus cher leur transport que ceux des autres départements? Est-il juste que les personnes âgées paient plus cher leur **carte Améthyste**? A ces questions, nous répondons non. C'est la politique de l'Etat de reporter toutes les dépenses sociales vers les collectivités locales, rompant ainsi avec l'égalité des citoyens devant les services publics. Nous nous battons pour que les économies nécessaires dans le budget du département ne se fasse pas au détriment du droit à la mobilité des personnes les plus fragiles.